



# Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

*L'école francophone, l'avantage par excellence*

## PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire 2022-2023/08 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, tenue le lundi 25 septembre 2023 par vidéoconférence et conférence téléphonique.

---

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La séance ordinaire publique de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) du 25 septembre 2023 est ouverte à 19 h 31.

#### SONT PRÉSENTS :

Président	:	Jean de Dieu Tuyishime (Yellowknife)
Commissaires scolaires	:	Simon Cloutier (Yellowknife) Jessica King (Hay River) Catherine Boulanger (Hay River) Rachel Cook (Hay River)
Directrice générale et secrétaire-trésorière	:	Yvonne Careen
Contrôleur financier	:	Christian Fure
Adjointe administrative	:	Mama Sylla

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### MOTION 1, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/46

Il est proposé par Jessica King  
Appuyée de Simon Cloutier

QUE soit adopté tel que modifié l'ordre du jour de la réunion ordinaire 2022-2023/08 de la CSFTNO du 25 septembre 2023.

**Adoptée à l'unanimité**

### 3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Sans objet.

### 4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

**5. AGENDA AUTOMATIQUE**

5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire no 06 du 19 juin 2023 et suivis

**MOTION 2, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/47**

Il est proposé par Jessica King  
Appuyée de Simon Cloutier

QUE soit adopté tel que proposé le procès-verbal de la réunion ordinaire no 6 de la CSFTNO du 19 juin 2023.

**Adoptée à l'unanimité**

5.2 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire no 07 du 22 août 2023 et suivis

**MOTION 3, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/48**

Il est proposé par Rachel Cook  
Appuyée de Jessica King

QUE soit adopté tel que proposé le procès-verbal de la réunion extraordinaire no 7 de la CSFTNO du 22 août 2023.

**Adoptée à l'unanimité**

**6. QUESTION À L'ÉTUDE (POUR DÉCISION)**

6.1 Politique 1.0 – Processus de gouvernance : Démission d'une commissaire de la CSFTNO et processus de nomination

Les commissaires ont reçu le document expliquant le processus de sélection d'un commissaire suite à la démission d'un membre du Conseil, conformément à la *Loi sur l'éducation* et à la *Loi sur les élections des administrations locales*.

**MOTION 4, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/49**

Il est proposé par Catherine Boulanger  
Appuyée de Jessica King

QUE la démission de la commissaire Fiona Aiston, représentante de la région de Yellowknife, effective à compter du 25 septembre 2023, soit reçue.

**Adoptée à l'unanimité**

**MOTION 5, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/50**

Il est proposé par Jessica King  
Appuyée de Catherine Boulanger

QUE la procédure retenue pour combler le poste laissé vacant à la suite de la démission de la commissaire Fiona Aiston soit celle indiquée à la *Loi sur l'éducation* et à la *Loi sur les élections des administrations locales* qui permet au Conseil des commissaires de nommer un membre, soit l'option 1 contenu au rapport CSFTNO/22-23/01 présenté lors de la réunion ordinaire de la CSFTNO du 25 septembre 2023.

**Adoptée à l'unanimité**

**MOTION 6, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/51**

Il est proposé par Simon Cloutier  
Appuyé de Rachel Cook

QUE soit retenu le processus de sélection pour la nomination d'une ou d'un commissaire pour le secteur de Yellowknife tel que présenté à l'annexe A du rapport CSFTNO/22-23/01 présenté lors de la réunion ordinaire de la CSFTNO du 25 septembre 2023.

**Adoptée à l'unanimité**

**MOTION 7, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/52**

Il est proposé par Rachel Cook  
Appuyée de Jessica King

QUE soit retenu le profil de la ou du candidat au poste de commissaire scolaire représentant le secteur de Yellowknife tel que présenté à l'annexe B du rapport CSFTNO/22-23/01 présenté lors de la réunion ordinaire de la CSFTNO du 25 septembre 2023.

**Adoptée à l'unanimité**

**MOTION 8, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/53**

Il est proposé par Simon Cloutier  
Appuyé de Rachel Cook

QUE la directrice générale et secrétaire de la CSFTNO procède à la publication d'un avis public dans les journaux couvrant la juridiction du territoire de Yellowknife tel que présenté à l'annexe C du rapport CSFTNO/22-23/01 présenté lors de la réunion ordinaire de la CSFTNO du 25 septembre 2023.

**7. RAPPORT DES COMITÉS**

Sans objet.

**8. RAPPORT DE MONITORING**

Sans objet.

**9. COMMUNICATIONS (INFORMATION)**

9.1 Lettre reçue de M. R.J. Simpson, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation - **Approbation du plan de fonctionnement 2023-2024**

Les membres du conseil des commissaires ont reçu la lettre du Ministre R.J. Simpson.

9.2 Lettre reçue de M. R.J. Simpson, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation - **Les infrastructures et la capacité d'accueil des écoles de français langue première aux Territoires du Nord-Ouest**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance de la lettre du Ministre R.J. Simpson.

9.3 Rapport de la présidence de la CSFTNO

Le rapport de la présidence de la CSFTNO est présenté.

9.4 Rapport de la direction générale de la CSFTNO et des directions d'écoles

Le rapport de la direction générale de la CSFTNO et de la direction des écoles est présenté.

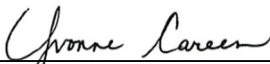
**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**


**MOTION 9, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/54**

Il est proposé par Jessica King  
Appuyée de Simon Cloutier

QUE la séance ordinaire no 08 de la CSFTNO du 25 septembre 2023 soit levée à 20h48.

**Adoptée à l'unanimité**

  
Yvonne Careen  
Directrice générale

  
Jean de Dieu Tuyishime  
Président